

# Budget Annexe 2022



## **SOMMAIRE**

## **BUDGET ANNEXE DÉCHET**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le mode de financement des investissements

Les dépenses réelles d'investissement

RATIOS D'ANALYSE FINANCIÈRE



## **BUDGET ANNEXE MOBILITÉS CARIBUS**

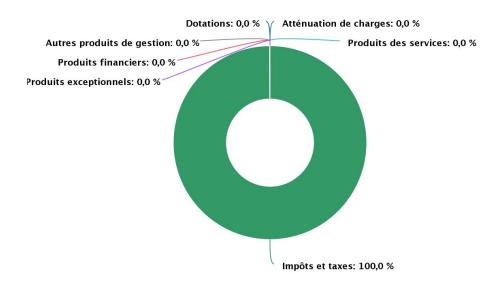
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
	BP 2022	DM	BP + DM		BP 2022	DM	BP +DM
002 Excédent de fonc reporté	- €	930 790 €	930 790 €	I068 - Résultat de fonctionnement afffecté N-I		5 000 000,00 €	5 000 000,00 €
73 - Impôts et taxes	- €	7 600 000 €	7 600 000 €	02I - Résultat de fonctionnent prévisonnel N	3 378 400,00 €	3 879 874,65 €	7 258 274,65 €
75 - Produits de gestion	4 000 000 €	- 4 000 000 €	- €	00I - Résultat d'investissement constaté N-I		2 392 809,38 €	2 392 809,38 €
002 - Excédent de fonctionnement de reporté				Opérations d'ordre entre section			
042 - Opération d'ordre transfert entre section				IO - Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000 € -	I 347 456 €	2 652 544 €
78 - Reprise amortissements et provisions				I3 - Subvention d'investissement	23 II9 500€ -	4 668 782 €	I8 450 7I8€
				I6 - Emprunts	- €	- €	- €
Total recettes de fonctionnement	4 000 000 €						
	4 000 000 €	4 530 790 €	8 530 790 €	Total recettes d'investissement	30 497 900 €	5 256 446 €	35 754 346 €
OII - Charges à caractère général	70 I00 €	4 530 790 € 520 9I5 €		Total recettes d'investissement  16 - Remboursements d'Emprunts	30 497 900 €	5 256 446 €	35 754 346 €
			591 015 €		30 497 900 € 50 000 €	5 256 446 € 248 333 €	35 754 346 € 298 333 €
OII - Charges à caractère général			591 015 €	I6 - Remboursements d'Emprunts			
OII - Charges à caractère général OI2 - Charge du personnel			59I 0I5 € - €	I6 - Remboursements d'Emprunts 20 - Immobilisations incorporelles	50 000 €	248 333 €	298 333 €
OII - Charges à caractère général 0I2 - Charge du personnel 0I4 - Attenuations de charges	70 100 €	520 915 €	59I OIS € - € - € IOI 500 €	16 - Remboursements d'Emprunts 20 - Immobilisations incorporelles 21 - Immobilisation corporelles	50 000 € 8 000 €	248 333 € 8 II3 €	298 333 € I6 II3 €
OII - Charges à caractère général OI2 - Charge du personnel OI4 - Attenuations de charges 65 - Autres charges de gestion	70 IOO €	520 915 €	591 015 € - € - € 101 500 €	I6 - Remboursements d'Emprunts 20 - Immobilisations incorporelles 21 - Immobilisation corporelles 23 - Immobilisation en cours	50 000 € 8 000 €	248 333 € 8 II3 €	298 333 € I6 II3 €
OII - Charges à caractère général OI2 - Charge du personnel OI4 - Attenuations de charges 65 - Autres charges de gestion 66 - Charges financières	70 IOO €  IOI 500 €  50 000 €	520 915 € - € 130 000 €	591 015 €	16 - Remboursements d'Emprunts 20 - Immobilisations incorporelles 21 - Immobilisation corporelles 23 - Immobilisation en cours Autres immobilisations financières	50 000 € 8 000 €	248 333 € 8 II3 €	298 333 € I6 II3 €
OII - Charges à caractère général OI2 - Charge du personnel OI4 - Attenuations de charges 65 - Autres charges de gestion 66 - Charges financières 68 - Provisions	70 IOO €  IOI 500 €  50 000 €	520 915 € - € 130 000 €	591 015 € - € - € 101 500 € 180 000 € 400 000 €	16 - Remboursements d'Emprunts 20 - Immobilisations incorporelles 21 - Immobilisation corporelles 23 - Immobilisation en cours Autres immobilisations financières Opérations d'ordre transfert entre section	50 000 € 8 000 €	248 333 € 8 II3 €	298 333 € I6 II3 €

- Le budget annexe mobilités s'équilibre à 8,5M€ en fonctionnement
- Le budget annexe mobilités s'équilibre à 35,7M€ en investissement.



# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Ici, la section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante liée au budget consacré au projet mobilité CARIBUS.

On retrouve toutes les recettes récurrentes liées à ce budget annexe mobilité de la CADEMA, à savoir :

- Les recettes liées à la fiscalité (100%);

Pour l'exercice 2022, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 600 000 €.

L'excédent de fonctionnement reporté à hauteur de 930 790 € nous donne le total de recettes de fonctionnement de 8 530 790 €



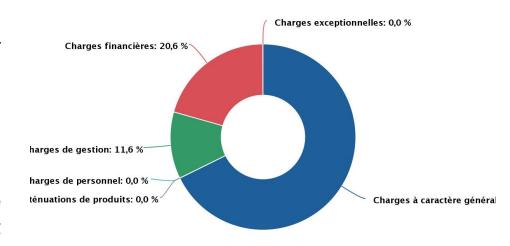
# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Concernant les dépenses réelles de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes affectées au budget annexe mobilité de la CADEMA, à savoir principalement :

- Les charges à caractère général (11,6%);
- Les charges financières (20%).

Pour l'exercice 2022, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 1 272 515 €

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Un virement à la section d'investissement a été opéré à hauteur de 7 258 275 € Ce qui fait le total de dépenses de fonctionnement de 8 530 790 €

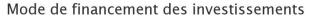


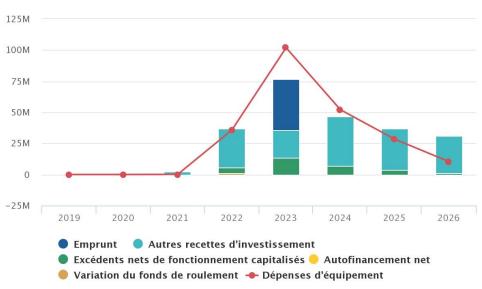


# Section d'investissement



## LE MODE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



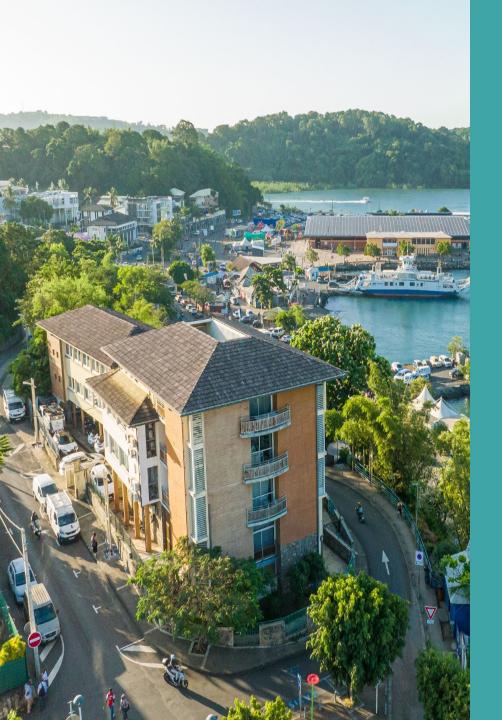


Les dépenses d'équipement pour 2022 s'élèvent à hauteur de 35 754 346 euros.

Elles sont financées à plus de 59% par des subventions d'investissement et dotations fonds divers.

La CADEMA participe elle, pour le reste via ses fonds propres.





# Ratios d'analyse financière



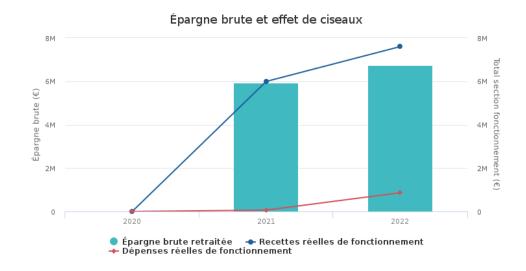
## RATIOS D'ANALYSE FINANCIÈRE

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

#### Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.





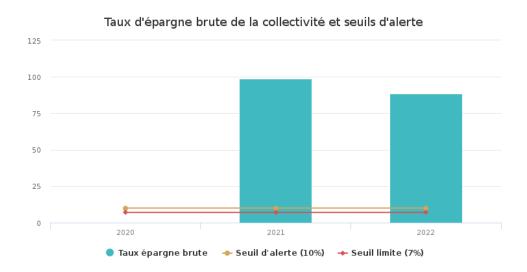
## RATIOS D'ANALYSE FINANCIÈRE

Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité.

Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.





## RATIOS D'ANALYSE FINANCIÈRE

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute.

Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'un EPCI en France se situait aux alentours de 5,5 années en 2021 (bulletin d'information statistique de la DGCL 2021).

